



DIEPPE DASH

SOSDAS

(DEBUT, FINITION, ABANDON SECURITAIRE)



VENDREDI 3 MAI 2019



Jeanneau Authorised Dealer

Blackrock Yachting est fier de sponsoriser Dieppe Dash 2019





SOSDAS (SIGNEZ, FINITION, ABANDONNEZ COFFRE-FORT)

SOSDAS constitue le cœur de la politique de sécurité maritime Dieppe Dash 2017 pour tous les bateaux participants. Il est impératif que la personne responsable et tous les membres d'équipage soient pleinement conscients et respectent ces dispositions:

EVÉNEMENTS MAJEURS:

un événement	Tempe	journée
Dernière date d'information	18:00hrs	Jeudi 2 mai 2019
Passage sortant		Vendredi 3 mai 2019
SOSDAS Début	Mettre à la mer	Vendredi 3 mai 2019
SOSDAS Finition	Arrivée au port de destination	Vendredi 3 mai 2019
SOSDAS Abandonnez-Secure	Arrivée à Port sécurisé	Vendredi 3 mai 2019

1 COUPURE D'INFORMATION

Les détails (ci-dessous) ont été demandés dans le cadre de l'inscription en ligne; toute modification apportée aux détails doit être confirmée au plus tard à la "date du dernier renseignement". Les détails de chaque bateau seront transmis à la Garde côtière britannique. Au cours de Dieppe Dash 2019, nous notifierons à la recherche et au sauvetage tout bateau porté disparu.

- 1.1 Le format de l'heure SOSDAS est BST (UTC +1 heure). Veuillez utiliser le format BST pour toutes les notifications SOSDAS. veuillez suivre les heures de votre message avec les lettres de désignation "BST".
- 1.2 Au plus tard au moment de la «Dernière date d'information», les organisateurs doivent recevoir une confirmation des détails suivants pour chaque bateau participant:
 - a) Le nom et le numéro de téléphone du contact désigné (il est recommandé que votre contact à terre ait le nom, l'adresse et les coordonnées de chaque personne à bord - Les organisateurs n'auront pas besoin de ces détails);
 - b) Nombre de personnes de plus de 18 ans à bord (adultes);
 - c) Nombre de personnes à bord âgées de moins de 18 ans (mineurs);
 - d) Numéro de téléphone mobile de contact désigné pour le bateau (numéro de contact de bateau enregistré de SOSDAS);
 - e) le type de bateau, la couleur de la coque, le numéro de voile (le cas échéant), le numéro MMSI;
 - f) effectuera le retour de Dieppe à Port d'attache le dimanche 5 mai 2018 (oui ou non).
- 1.3 Les informations de sécurité peuvent être envoyées par courrier électronique à admin@dieppedash.com ou en envoyant un formulaire d'enregistrement de la sécurité maritime dûment rempli au bureau du BMYC. Le formulaire d'enregistrement pour la sécurité en mer peut être téléchargé via le <http://www.dieppedash.com/documents/>
- 1.4 Les Organisateurs surveilleront la Sécurité en Mer sur le Passage Sortant (voir «Principaux Evénements») pour tous les bateaux participants; il est impératif que tous les bateaux notifient, en utilisant la procédure SOSDAS, la mise en mer et l'arrivée au port de destination prévue / l'arrivée à un autre port de sécurité.
- 1.5 Les bateaux effectuant le passage de Dieppe à la Grande-Bretagne dans le cadre du Dieppe Dash sont invités à déclarer leur départ de Dieppe et leur arrivée sécurisées via SOSDAS quel que soit leur port de destination.
- 1.6 Si vous ne faites PAS le retour dans le cadre de Dieppe Dash, vous n'êtes pas tenu d'aviser les organisateurs de votre arrivée au port de sécurité; Au lieu de cela, à la discrétion de la personne responsable, HM Garde-côte devrait être informé de l'arrivée au port de sécurité.
- 1.7 N'oubliez pas de mettre à l'abri votre contact à terre le plus tôt possible après votre arrivée au port d'attache, ce qui pourrait vous éviter des préoccupations inutiles de votre part et des appels téléphoniques à HM Garde-côte.



2 NUMÉRO DE CONTACT SOSDAS

+44 7597 067584

2.1 Le numéro SOSDAS (ci-dessus) ne doit pas être utilisé pour des questions de communication autres que celles relatives à la sécurité des bateaux en mer.

3 ENREGISTREMENT SOSDAS

3.1 Enregistrer le téléphone mobile du bateau le jour de la «dernière date d'information» entre 09h00 et 22h00.

3.2 Envoyer un SMS au numéro SOSDAS (ci-dessus) au format:

- a) Nom du bateau [Espace] ENREGISTER SOSDAS;
- b) par ex. Mon bateau ENREGISTR SOSDAS.

3.3 Recevoir le texte de confirmation au format (peut ne pas répondre immédiatement):

- a) REÇU Nom du bateau [Espace] ENREGISTER SOSDAS;
- b) par ex. REÇU Mon bateau ENREGISTER SOSDAS.

3.4 Le téléphone portable enregistré pour SOSDAS doit pouvoir envoyer et recevoir des SMS au Royaume-Uni et en France.

4 SORTIE DU PORT (DE DEPART)

4.1 sur la sortie du port (pas avant) " DEBUT":

- a) Envoyer un SMS au numéro SOSDAS (ci-dessus) dans le format:
 - (i) nom du bateau [espace] DEBUT [espace] heure hh: mm BST;
 - (ii) p. ex. mon bateau DEBUT 05:36 BST
- b) recevoir le texte de confirmation dans le format (peut ne pas répondre immédiatement):
 - (i) nom confirmé du navire [espace] DEBUT [espace] heure hh: mm BST;
 - (ii) p. ex. confirmé mon bateau DEBUT 05:36 BST

5 TÀ L'ARRIVÉE AU PORT DE DESTINATION

5.1 À l'arrivée au port de destination «'ARRIVÉE» par:

- a) Envoyer un SMS au numéro SOSDAS (ci-dessus) au format:
 - (i) nom du bateau [espace] 'ARRIVÉE [espace] heure hh: mm BST;
 - (ii) par ex. mon bateau arrivée' 21:46 BST
- b) b) recevoir le texte de confirmation dans le format (ne pas répondre immédiatement):
 - (i) confirmé nom du bateau [espace] 'ARRIVÉE [espace] heure hh: mm BST;
 - (ii) par ex. confirmé mon bateau 'ARRIVÉE 21:46 BST

6 6 À L'ARRIVÉE D'UN PORT ALTERNATIF SÛR

6.1 bateau qui ne termine PAS le parcours prévu et qui fait route vers tout autre port que le port de destination désigné de Dieppe ou port d'attache - À l'arrivée au refuge sûr alternatif «ABANDON SECURITAIRE»:

- a) Envoyer un SMS au numéro SOSDAS (ci-dessus) au format:
 - (i) nom du bateau [espace] ABANDON SECURITAIRE [espace] heure hh: mm BST;
 - (ii) par ex. mon bateau ABANDON SECURITAIRE 23:16 BST
- b) recevoir le texte de confirmation au format (ne pas répondre immédiatement):
 - (i) confirmé nom du bateau [espace] ABANDON SECURITAIRE [espace] heure hh: mm BST;
 - (ii) p. ex. confirmé mon bateau [espace] ABANDON SECURITAIRE [espace] heure hh: mm BS